

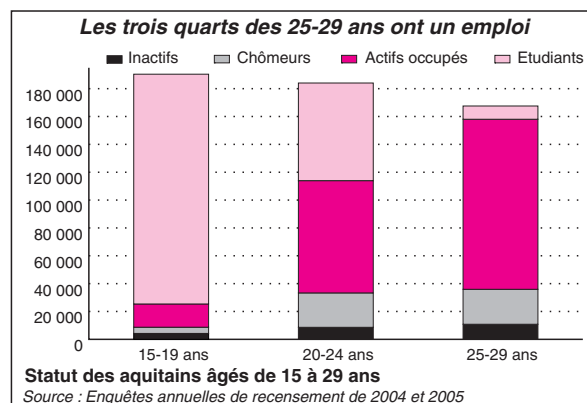
UN JEUNE AQUITAIN SUR DEUX TRAVAILLE OU CHERCHE UN EMPLOI

N° 157
AOÛT 2006

En Aquitaine, en juillet 2004, la moitié des 542 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans a intégré le marché du travail. Et parmi eux, 80 % exercent un emploi. Fin 2004, parmi les jeunes salariés dans le privé ou le public, 8 % sont des cadres, 30 % des ouvriers et 40 % des employés. Cette entrée dans la vie active se passe sans souci pour certains, mais avec difficulté pour d'autres. Les aides sociales renforcent des revenus d'activité parfois bien faibles. Un jeune salarié sur sept touche une rémunération horaire voisine ou inférieure au smic. Malgré les revenus d'activité, 14 500 jeunes allocataires de la Caf vivent en dessous du seuil de pauvreté. Parmi eux, 85 % ne perçoivent aucun des minima sociaux : ce sont des travailleurs pauvres. Dans le même temps, 46 000 jeunes aquitains cherchent un emploi via l'ANPE.

À la mi-2004, 542 000 aquitains sont âgés de 15 à 29 ans, soit 18 % de la population. Ils étaient 548 200 en 1999, et représentaient 19 % de la population totale. Entre 1999 et 2004, alors que la population a augmenté dans toutes les régions, excepté en Champagne-Ardenne, le nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans est en recul, sauf dans six régions : Île-de-France, Alsace, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence - Alpes - Côte d'Azur.

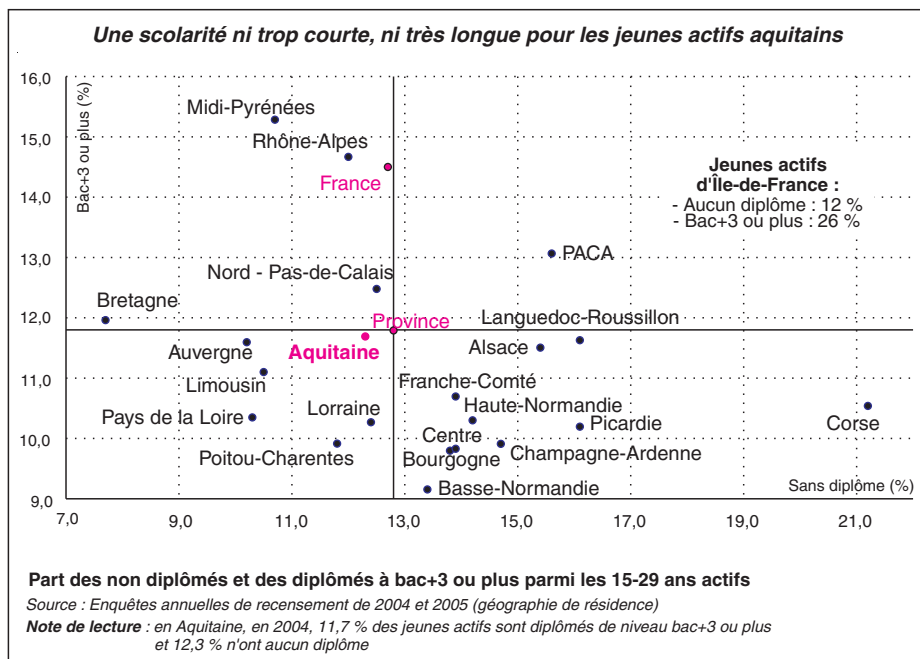
Entre 15 et 29 ans, beaucoup de jeunes sont encore élèves, étudiants, voire stagiaires ou apprentis non



rémunérés. Pour 273 700 jeunes aquitains, soit la moitié, les études sont en revanche finies et la vie active a commencé : 219 400 ont effectivement un emploi, 54 300 en recherchant un. Restent quelques jeunes gens, souvent des femmes, qui n'étudient plus, n'ont pas d'activité professionnelle et n'en cherchent pas.

Une formation faible pour un jeune actif sur cinq

Dans l'ensemble, début juillet 2004, 147 500 jeunes hommes et 126 200 jeunes femmes, âgés en moyenne de 24 ans et demi, sont en activité. Entre 15 et 20 ans, seul un jeune aquitain sur dix est actif. Au-delà de 24 ans, la proportion est de neuf sur dix. Dans la région, 30 % des jeunes actifs, âgés de 15 à 29 ans, sont diplômés de l'enseignement supérieur, de 1^{er} cycle universitaire, ou équivalent, majoritairement. Il s'agit plus souvent de jeunes femmes que de jeunes hommes (57 % de femmes). Un quart des jeunes actifs aquitains est titulaire d'un CAP ou d'un BEP, un autre quart a terminé ses études avec un bac en poche qu'il soit général, technologique ou professionnel. Enfin, un sur cinq a quitté l'école avant la classe de 3^e ou peu après, le plus souvent sans obtenir le brevet des collèges. Si les diplômés ne garantissent plus aujourd'hui d'être recruté à un niveau de qualification donné, ils diminuent néanmoins le risque d'être au chômage. Ces jeunes gens, au niveau de formation faible, se trouvent en effet deux



fois plus souvent au chômage que les autres.

L'entrée dans la vie active se passe pour certains sans difficultés majeures : ils décrochent un emploi qualifié, suffisamment rémunéré pour accéder à une véritable autonomie financière et envisager l'avenir sereinement. Pour d'autres, la réalité est bien différente : petits boulots ou chômage, ils connaissent la précarité et tirent souvent, au moins en partie, leur subsistance matérielle des aides sociales.

Le privé et le public se partagent 14 500 jeunes cadres

Fin 2004, 14 500 jeunes aquitains sont cadres salariés dans le privé ou le public. Ils ont moins de 30 ans et commencent haut dans l'échelle sociale. Si dans le secteur privé les hommes sont plus nombreux, ce n'est pas le cas dans la Fonction publique où deux tiers des cadres sont des femmes. Dans l'ensemble, avec près de 8 000 "représentantes", les femmes sont majoritaires parmi les jeunes cadres, ce n'est pas le cas tous âges confondus. Depuis vingt-cinq ans, les jeunes femmes sont plus nombreuses que les jeunes hommes parmi les étudiants et la durée moyenne de leurs études est plus longue. Elles investissent donc de plus en plus des métiers

hautement qualifiés jusqu'alors "détenus" par les hommes, en particulier dans l'enseignement et dans les services commerciaux ou administratifs des entreprises. Néanmoins, dans certains métiers, notamment techniques, la parité n'est pas encore atteinte.

Dans les secteurs privé et semi-public, 7 500 cadres ont moins de 30 ans. Ils travaillent principalement dans les activités de services aux entreprises : activités informatiques, ingénierie, recherche et développement, services juridiques et/ou comptables, consulting. La fonction publique d'État emploie en Aquitaine 47 000 cadres dont 6 000 jeunes ; plus de huit fois sur dix, ils ont le statut de fonctionnaire. L'Éducation nationale est de loin le plus important pourvoyeur de postes : 850 dans l'enseignement supérieur et 4 400 dans l'enseignement scolaire dont 2 600 postes de professeurs des écoles. La fonction publique hospitalière compte 600 jeunes cadres (hors étudiants hospitaliers rémunérés), le plus souvent, des médecins. La fonction publique territoriale apparaît peu accessible pour les jeunes cadres : ils sont à peine 400 dans toute la région sur un total de 8 500 postes de cadres.

En Aquitaine, un jeune cadre dans le secteur privé gagne en moyenne 18 €

bruts de l'heure en 2004. S'il travaille dans le domaine "information, arts et spectacle", c'est un peu moins et s'il est cadre administratif ou commercial, c'est un peu plus. Sur une base de 35 heures hebdomadaires, un jeune cadre dans le privé touche en moyenne 2 100 € nets par mois, contre respectivement 1 880 € et 2 050 € dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière. Dans la fonction publique d'État, hors élèves fonctionnaires, aspirants et attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), le salaire moyen mensuel des jeunes cadres atteint 1 640 € nets. Ce salaire s'élève à 1 770 € si l'on exclut les professeurs des écoles. Bien qu'il y ait plus de jeunes femmes dans le secteur public, le temps partiel n'y est pas plus répandu que dans le privé ; il concerne dans l'ensemble moins d'un jeune cadre sur cinq.

Les employés et les ouvriers surtout dans le privé

Dans la région, fin 2004, sur 185 700 jeunes salariés, 74 000 travaillent comme employés et 58 700 comme ouvriers. La Fonction publique emploie seulement 13 % d'entre eux : 1 400 ouvriers et quelque 15 500 employés, notamment des militaires, des aides-soignants, des agents de service et des agents administratifs dans les écoles, les collectivités locales et les hôpitaux publics.

Dans le privé, les jeunes femmes occupent trois postes d'employés sur quatre. Elles sont vendeuses, caissières, employées de libre service dans le commerce, secrétaires ou encore employées dans la restauration. Quatre fois sur dix, elles travaillent à temps partiel. Dans la région, les secteurs de la construction, du commerce et de l'industrie des biens intermédiaires, emploient la moitié des jeunes ouvriers.

Dans le privé, 10 % des jeunes employés et ouvriers aquitains sont en

apprentissage. Les stages et les contrats aidés sont plus rares, ils constituent moins d'1 % des emplois. Le plus souvent, le jeune employé ou ouvrier a donc signé un contrat ordinaire dont la nature - CDD, CDI ou contrat d'intérim - n'est pas connue. Néanmoins, il est possible d'affirmer que sept jeunes sur dix occupent leur emploi depuis plus de neuf mois. En contrat ordinaire et hors fonction publique, les jeunes ouvriers aquitains gagnent en moyenne 10 € bruts de l'heure et les jeunes employés 9,5 €, contre respectivement 11,7 € et 11,1 € pour leurs homologues de plus de 30 ans.

Le smic, ou moins, pour 21 000 jeunes

Environ 46 000 salariés aquitains en contrat ordinaire (hors fonction publique d'État) touchent une rémunération horaire brute voisine du smic, fixé à 7,61 € en 2004. Près de 17 800 d'entre eux, soit 38 %, ont moins de 30 ans. Ces jeunes smicards, âgés en moyenne de 23 ans et demi, souvent employés ou ouvriers, sont nombreux à travailler dans un hypermarché, un supermarché, un magasin de vêtements, un restaurant, un salon de coiffure ou de beauté, une entreprise de nettoyage ou encore dans le bâtiment ou les travaux publics. En net, ils gagnent en moyenne 6 € de l'heure, soit environ 915 € par mois sur une base de 35 heures hebdomadaires. Cependant, nombre d'entre eux travaillent à temps partiel et perçoivent de ce fait un salaire mensuel bien en deçà de cette moyenne. S'ajoutent à ces 17 800 jeunes smicards, 3 000 jeunes aquitains payés moins que le smic horaire ; un sur dix a moins de 18 ans. Les autres sont, vraisemblablement, de jeunes travailleurs handicapés. Environ 10 % sont salariés d'un centre d'aide par le travail ou d'un atelier protégé. Les autres travaillent en milieu dit ordinaire, souvent dans des administrations et dans le milieu associatif, notamment dans des organismes d'insertion par

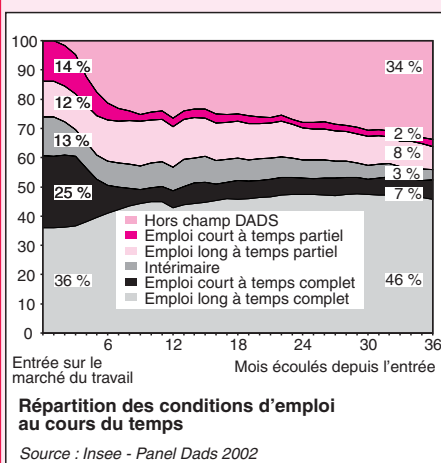
71 % des jeunes salariés sont employés ou ouvriers

	Privé et semi-public	Fonction Publique		
		d'État	Territoriale	Hospitalière
15-29 ans				
Cadres	7 562	5 960	382	620
Prof. Intermédiaires	28 609	4 772	2 316	2 748
Employés	58 580	6 320	5 769	3 390
Ouvriers	57 322	380	652	339
Ensemble				
Cadres	74 964	47 117	8 445	4 900
Prof. Intermédiaires	161 444	30 911	18 702	16 622
Employés	206 848	27 562	50 755	22 229
Ouvriers	231 628	5 206	5 477	3 311

Catégorie professionnelle et secteur d'activité des salariés aquitains

Source : DADS 31/12/2004 - Fichier de paie des agents de l'État 2004

Une situation plus stable trois ans après le 1^{er} emploi



Note méthodologique : l'étude a été réalisée à partir des données du panel des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) 2002. De ce panel, ont été retenus au niveau France entière, 36 600 jeunes âgés de 15 à 29 ans (dont 1 580 aquitains) - représentatifs de 912 500 jeunes au total (dont 39 475 aquitains) - ayant occupé pour la première fois un emploi "stable" dans le secteur privé ou semi-public au cours de l'année 1999. Les emplois saisonniers, petits "jobs" d'étudiants et autres emplois occasionnels ont été exclus pour isoler le premier emploi "stable". En revanche, dès lors qu'un jeune a été repéré comme débutant son parcours professionnel en 1999, tous les emplois qu'il a occupés par la suite ont été conservés pour l'étude de sa carrière sur trois ans, que ces emplois soient occasionnels ou non.

Près de 39 500 jeunes aquitains, âgés de moins de 30 ans, ont intégré pour la première fois le secteur privé ou semi-public en 1999. Sur dix de ces jeunes, quatre ont démarré comme employés et quatre autres comme ouvriers. Dans la région, cette année-là, la proportion de débuts de carrière sur des postes de cadres est légèrement inférieure à celle observée en province (3 % contre 4 %). En 1999, plus de 24 000 jeunes aquitains ont commencé leur vie professionnelle avec un emploi à temps complet mais souvent pour une durée inférieure à 9 mois (emploi "court"). En Aquitaine, comme en Midi-Pyrénées ou en Poitou-Charentes, 13 % des jeunes se sont insérés via le travail intérimaire, contre 15 % au niveau national et davantage encore dans les régions plus industrielles comme la Franche-Comté ou l'Alsace. Entre 1999 - date de leur entrée sur le marché du travail - et 2002, près de la moitié des jeunes ayant démarré leur carrière en Aquitaine ont connu un parcours professionnel plutôt stable : pas ou peu de périodes de chômage, des emplois "longs" (plus de neuf mois) et peu de temps partiel. A contrario, un jeune sur cinq a eu un parcours plus ou moins chaotique où les missions d'intérim ou les emplois à temps partiel se succèdent, entrecoupés régulièrement de phases de chômage. Trois ans après, quel est le bilan pour les jeunes entrés sur le marché du travail en Aquitaine en 1999 ? 46 % occupent un emploi long à temps complet, contre 49 % au niveau national. Plus d'un sur trois ne travaille plus dans le secteur privé ou semi-public (hors champ DADS). Pour ceux-là, plusieurs cas de figure sont possibles : chômage, inactivité, reprise d'études ou emploi dans le secteur public. Trois ans après, les intérimaires sont rares. Enfin, un jeune sur six occupe un emploi potentiellement précaire de courte durée ou à temps partiel ou les deux.

l'activité économique (à caractère non marchand) comme les associations intermédiaires ou les entreprises d'insertion, qui proposent aux personnes en difficulté un accompagnement social et une activité professionnelle afin de faciliter leur intégration. Ainsi, dans la région, sur 154 300 jeunes salariés en contrat ordinaire (hors fonction

publique d'État), 21 000 gagnent le smic voire moins. C'est donc un jeune salarié aquitain sur sept, contre un sur vingt parmi les plus de 30 ans, qui perçoit des revenus d'activité à peine suffisants pour subvenir aux dépenses de logement, d'énergie, d'alimentation... Pour certains, heureusement, le salaire est complété par les aides sociales.

Des jeunes travailleurs pauvres

Fin 2004, 217 800 aquitains ayant effectivement un emploi sont allocataires de la Caf. Parmi eux, 39 200, dont deux tiers de jeunes femmes, ont entre 15 et 29 ans. L'Allocation Adulte Handicapé (AAH), souvent complétée d'une aide au logement, est versée à 1 450 d'entre eux. Les autres perçoivent pour la plupart une aide au logement seule (l'Allocation de Logement à caractère Social, principalement) ou les prestations familiales, parfois les deux. Dans près d'un cas sur deux, le jeune actif allocataire n'est pas le seul bénéficiaire des prestations que lui verse la Caf. Bien souvent, ils sont trois, un couple et un enfant, et quelquefois seulement deux, un couple ou un parent seul et son enfant. Bien qu'actifs, la plupart de ces jeunes ont des revenus modestes, prestations Caf comprises ; pour 14 500 jeunes actifs allocataires, les ressources du foyer sont même très faibles puisqu'inférieures au seuil de bas revenus 2004, soit 735 € par mois par "équivalent adulte*". Pourtant 85 % d'entre eux ne perçoivent aucun des trois minima sociaux versés par la Caf, à savoir le Revenu minimum d'insertion, l'allocation de parent isolé ou l'allocation aux adultes handicapés. Sept fois sur dix, ils ne sont tout simplement pas concernés par ces dispositifs : trop jeunes, pas de handicap, pas d'enfants nés ou à naître.. Dans les autres cas, le revenu du foyer est supérieur aux critères d'octroi du revenu minimum. Fin 2004, 12 450 jeunes aquitains, soit 6 % des 15-29 ans ayant un emploi, sont

donc ce que l'on appelle des travailleurs pauvres. En Aquitaine, travailler, disposer d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté et ne bénéficier d'aucun des minima sociaux est une situation moins fréquente (2,5 %) parmi les travailleurs âgés de 30 à 65 ans.

37 % des demandeurs d'emploi ont moins de 30 ans

Près de 46 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans, sans activité, sont inscrits à l'ANPE fin décembre 2004 : comme 78 500 autres Aquitains âgés de plus de 30 ans, ils cherchent un emploi à temps complet et à durée indéterminée et sont disponibles immédiatement (catégorie 1). Ils sont jeunes et pourtant, neuf fois sur dix, il ne s'agit pas d'une première inscription. Dans la majorité des cas, l'inscription fait suite à l'expiration d'un contrat ou d'une mission intérimaire. Néanmoins, 5 700 jeunes se sont inscrits à l'ANPE suite à un licenciement, pas toujours économique. Plus de 40 % des jeunes demandeurs d'emploi travaillaient antérieurement dans l'un des cinq secteurs d'activité suivants : le commerce de détail, l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, la construction et enfin l'administration.

Les jeunes demandeuses d'emploi sont davantage diplômées que leurs homologues masculins. Cependant, elles ont, plus souvent qu'eux, occupé auparavant un emploi pour lequel le niveau de qualification requis était inférieur à leur niveau de formation ; elles sont de ce fait plus fréquemment "déclassées". Ainsi, avec un diplôme supérieur ou

égal à bac+2, une jeune femme sur deux seulement est classée cadre, technicienne ou agent de maîtrise, alors que c'est le cas pour deux hommes sur trois. La recherche d'un emploi prend du temps pour les hommes comme pour les femmes : si quatre jeunes sur dix sont inscrits depuis moins de trois mois "seulement", presque un jeune sur cinq cherche depuis plus d'un an. Cela étant, le chômage de longue et très longue durée concerne davantage les demandeurs d'emploi plus âgés. Les jeunes chômeurs classés employés, en particulier non qualifiés, mettent plus de temps que les autres à retrouver un emploi.

Près de 18 200 jeunes chômeurs aquitains sont allocataires de la Caf. Nombre d'entre eux sont en fin de droit, allocataires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ou non indemnisés. La moitié ne perçoit de la Caf qu'une aide au logement et un tiers les prestations familiales accompagnées parfois d'une aide au logement. Plus de 5 200 jeunes chômeurs allocataires touchent le Rmi, sans aucune autre prestation Caf dans un cas sur deux.

Hélène LE GUILLOUX

POUR EN SAVOIR PLUS ...

- **"L'insertion des jeunes sur le marché du travail entre 2002 et 2004"** - Insee Première n° 1061-Janvier 2006.
- **"Insertion sur le marché du travail", "Premiers emplois"** - Insee - Données sociales - Édition 2006.
- **"Bilan Formation-Emploi - De l'école à l'emploi : parcours"** - Insee - Économie et statistique n° 378-379 - 2004.
- **Les publications de la Dares**
<http://www.travail.gouv.fr>.
- **Les publications du Cereq**
<http://portail.cereq.fr>.

*Équivalent adulte = Unité de consommation (uc) : dans un ménage, l'allocataire compte pour une unité de consommation, le conjoint et chaque personne à charge de 14 ans ou plus pour 0,5 uc, les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 uc (+ 0,2 pour les familles monoparentales repérées par absence de conjoint).



Directeur de la publication : **François Elissalt**
Rédacteur en chef : **Élisabeth Nadeau** - Secrétaire de fabrication : **Daniel Lepphaille**
INSEE Aquitaine - 33, rue de Saget - 33076 Bordeaux cedex
Tél. 05 57 95 05 00 - Fax : 05 57 95 03 58 - Minitel : 3617 INSEE - Internet : www.insee.fr
© INSEE 2006 - n° ISSN 1283-6036 - Dépôt légal 3^e trimestre 2006
Composition et impression : Insee Aquitaine
Code Sage IA15708
Prix : 2,3 € - Abonnement : France : 12 numéros 23 € - Étranger : 28 €